

AVIS AU PUBLIC
COMMUNE D'HERICY

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

En application de l'arrêté municipal n°VPER2014-017 du 06 novembre 2014, il sera procédé à une enquête publique sur les modifications du Plan local d'urbanisme de la commune de Héricy.

À cet effet, Mme Francine CUENOT, domiciliée 30 la Faisanderie Hameau de Villers, SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY (77310), a été désignée par le président du Tribunal administratif comme commissaire-enquêteur titulaire. M. Jean-Luc RENAUD, domicilié Résidence de la Voulzie A n°16, 36 rue Aristide Briand, Provins (77160) a été désigné par le président du Tribunal administratif comme commissaire-enquêteur suppléant.

L'enquête se déroule à la mairie du 1er décembre 2014 au 07 janvier 2015 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Madame le commissaire-enquêteur et/ou son suppléant reçoit en Mairie les 1er décembre 2014 de 9h00 à 12h00, 05 décembre 2014 de 14h00 à 17h00, 13 décembre 2014 de 9h00 à 12h00 et 07 janvier 2015 de 9h00 à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du Plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur.

Au terme de l'enquête, le Conseil municipal pourra prendre la décision d'approuver le projet de modification du Plan local d'urbanisme (PLU).

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête et ce pendant un an.